

Indépendants : découvrez les prestations sociales auxquelles vous êtes éligibles en quelques clics

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> > ,
le 12/12/2022 - **Aides publiques et financements** LECTURE : 2 MINUTES

Le site mesdroitssociaux.gouv.fr permet aux assurés sociaux et notamment aux indépendants (micro-entrepreneur par exemple) de retrouver en un clic toutes les aides dont ils peuvent bénéficier. Présentation de ce service.

Assurance maladie, allocation familiales... Simulez vos droits sociaux

Le portail [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil/) < <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil/> > permet d'effectuer une **simulation de vos droits sociaux**, tels que ceux couverts par la **Sécurité sociale**, qu'ils concernent la santé, la famille, le logement, la solidarité et la retraite, mais pas uniquement.

En effet, vous pouvez aussi être renseigné sur les **aides sociales** liés à **l'emploi** (prime d'activité, compte personnel d'activité, chômage, etc.)

Vos droits concernant la santé

- ▶ Complémentaire santé solidaire (anciennement CMU-C)
- ▶ Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)

Vos droits concernant la famille

- ▶ Allocations familiales (AF)
- ▶ Complément familial (CF)
- ▶ Allocation de soutien familial (ASF)
- ▶ Prestation d'accueil du jeune (PAJE)

Vos droits concernant le logement

- ▶ Aides au logement (AL)

Vos droits concernant la retraite

- ▶ Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

Vos droits concernant la solidarité

- ▶ Revenu de solidarité active (RSA)
- ▶ Allocation aux adultes handicapés (AAH)

Vos droits autour de l'emploi

- ▶ Prime d'activité
- ▶ Allocation de solidarité spécifique (ASS)

mesdroitssociaux.gouv.fr < <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur/accueil> >

~~Vous connecter avec FranceConnect~~

Pour vous connecter et connaître vos droits sociaux en détail, vous pouvez utiliser **FranceConnect**, le système d'identification et d'authentification offrant un accès universel aux administrations en ligne.

Exercer vos droits

Si, grâce au simulateur, vous vous apercevez que vous avez droit à une aide, un bouton vous renvoie vers le site de l'administration concernée pour **faire votre demande en ligne**.

Consultez l'ensemble de vos droits sociaux

L'onglet « **Vos droits** » précise quel organisme contacter pour se renseigner sur une prestation sociale liée à un de ces domaines :

- ▶ emploi
- ▶ solidarité
- ▶ retraite
- ▶ santé
- ▶ famille
- ▶ logement.

Vous trouvez également sous cet onglet, en vous connectant grâce à **FranceConnect**, un **récapitulatif des différents droits, prestations et remboursements dont vous bénéficiez**, ainsi que les démarches que vous pouvez effectuer pour chacun d'eux.

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

Financement : retrouvez toutes les aides publiques sur le site [Aides-entreprises.fr](https://www.aides-entreprises.fr)

Comment vous informer sur les financements européens ?

Entreprises : quelles aides pour accompagner votre sortie de crise ?

En savoir plus sur vos droits sociaux

Accédez au site mesdroitssociaux.gouv.fr < <http://mesdroitssociaux.gouv.fr> >

Thématiques : [Aides publiques et financements](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

Partager la page   